

Émission 1113 - 1JEAN 5:13 - 5:21

Chapitre 5

Verset 13

1Jn 5:14

Versets 14-15

Je me suis déjà demandé à plusieurs reprises pourquoi Dieu n'accordait pas à certains de ses fidèles le pouvoir de guérir toutes les maladies comme Jésus l'a donné à ses disciples (Matthieu 10.1). A priori, on pourrait penser que si un croyant allait dans un centre hospitalier et guérissait tous les malades, il s'attirerait une publicité monstre, et en retour, il aurait une occasion en or de témoigner de sa foi, ce qui ne manquerait pas d'amener des foules de gens à croire en Jésus-Christ. Oui, mais ai-je vraiment raison ?

Je n'en suis pas sûr du tout, car comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, dans les Écritures, nous avons plusieurs exemples de miracles extraordinaires qui, au lieu de convaincre ceux qui avaient pris parti contre l'Éternel ou contre Jésus, se sont endurcis davantage. Il faut donc conclure que Dieu sait bien mieux que moi ce qu'il doit faire et que nous devons nous conformer à sa volonté même quand nous ne la comprenons pas.

Je continue à lire dans le chapitre cinq de la première épître de Jean.

Et voici quelle assurance nous avons devant Dieu : si nous demandons quelque chose qui est conforme à sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, nous savons aussi que l'objet de nos demandes nous est acquis (1Jean 5.14-15).

Jean a déjà mentionné cette vérité qui consiste à demander et recevoir de Dieu (1Jean 3.21-22).

Le mot traduit par « assurance » (*parrésia*) signifie littéralement *liberté d'expression*. À l'origine, c'était le terme technique qui désignait le droit démocratique qu'avaient les citoyens d'exprimer librement leur opinion en public. Par la suite, ce mot a pris le sens de liberté de parole et de franchise, entre les gens, puis par extension, l'idée de confiance et d'assurance.

Voici quelle assurance nous avons devant Dieu, c'est-à-dire en sa présence. Au nom de Jésus, les croyants ont la liberté de s'approcher de Dieu avec confiance (Éphésiens 3.12) du trône du Dieu de grâce [...]. Là, Dieu nous accordera sa bonté et nous donnera sa grâce pour que nous soyons secourus au bon moment (Hébreux 4.16).

Les croyants ont toute liberté de venir à Dieu pour lui soumettre leurs requêtes et il les écoutera, ce qui implique qu'il les exaucera en temps voulu. Mais ce n'est pas un chèque en blanc puisqu'il y a une condition : il faut que la demande soit conforme à la volonté de Dieu. Jésus a d'ailleurs exprimé la même pensée quand il a dit :

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, vous l'obtiendrez (Jean 15.7 ; comparez Jean 14.13-14).

Et quand il a enseigné comment prier, il a dit :

Priez donc ainsi : Notre Père, toi qui es dans les cieux, [...] que ton règne vienne, que ta volonté soit faite, et tout cela, sur la terre comme au ciel (Matthieu 6.9-10).

Celui qui est dans la volonté de Dieu le manifeste simultanément de plusieurs manières. Il a évidemment placé sa foi en Jésus et en lui seul ; il obéit aux commandements de Dieu, ce qui veut dire qu'il mène une vie droite et qu'il triomphe du monde en ne se laissant pas engloutir par la convoitise sous toutes ses formes et par l'orgueil de la vie ; il ne vit donc pas dans le péché et il confesse les fautes dont il est conscient. Le psalmiste écrit :

Si j'avais gardé dans mon cœur des intentions coupables, Dieu ne m'aurait pas écouté (Psaumes 66.18).

Par ailleurs, les Écritures enseignent que la prière doit être faite avec foi (Marc 11.24), et après avoir pardonné à ceux qui nous ont offensés (Marc 11.25).

George Müller, cet homme exemplaire, qui par la foi seule pourvoyait aux besoins de milliers d'orphelins a dit :

La prière ne consiste pas à surmonter la réticence de Dieu, mais à saisir ses bonnes intentions.

La prière n'est pas un truc pour faire changer Dieu d'avis et le croyant n'essaie pas de forcer la main de Dieu, mais il se place dans le sillage de sa volonté.

Si je connaissais parfaitement la volonté de Dieu et que j'acceptais de m'y soumettre de tout cœur comme Jésus l'a fait (Hébreux 5.7), absolument tout ce que je demanderais me serait accordé. Oui, mais cela ne résout pas ma difficulté majeure qui est de connaître la volonté de Dieu. Pour cette raison, je dois présenter mes requêtes dans une attitude de soumission et ne pas exiger quoi que ce soit de Dieu car il ne me doit rien. Le croyant ne cherche pas à imposer ce qu'il veut à Dieu, mais exprime son adhésion totale à sa volonté, et son désir est de la voir s'accomplir.

1Jn 5:16

Verset 16

Je continue le texte.

Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène pas à la mort, qu'il prie pour ce frère et Dieu lui donnera la vie. Il s'agit de ceux qui commettent des péchés qui ne mènent pas à la mort. Mais il existe un péché qui mène à la mort. Ce n'est pas au sujet de ce péché-là que je vous demande de prier (1Jean 5.16).

De toute évidence, Jean et ses lecteurs savent quel est ce péché qui mène à la mort, puisqu'aucune explication n'est donnée, mais nous pas. Comme l'apôtre Jean s'oppose aux hérétiques qu'il appelle « antichrists » parce qu'ils rejettent Jésus comme étant le Christ, le Fils de Dieu, il serait logique de penser que ce sont eux qui commettent un péché qui mène à la mort. Jésus lui-même a sévèrement menacé ceux qui disaient qu'il agissait grâce au pouvoir de Satan quand il leur a dit :

Je vous avertis : tout péché, tout blasphème sera pardonné aux hommes mais pas le blasphème contre le Saint-Esprit. Si quelqu'un s'oppose au Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais si quelqu'un s'oppose au Saint-Esprit, il ne recevra pas le pardon, ni dans la vie présente ni dans le monde à venir (Matthieu 12.31-32).

L'auteur de l'Épître aux Hébreux parle de personnes pour lesquelles il n'y a plus d'espoir de repentance *car ils crucifient le Fils de Dieu, pour leur propre compte, et le déshonorent publiquement* (Hébreux 6.6). Il s'agit de gens qui ont fréquenté les croyants pendant un temps, et qui, après les avoir quittés, se dressent de toute leur hauteur contre Jésus-Christ. Ils se rendent coupables d'une faute, qui dans l'Ancien Testament s'appelait à *main levée* (Nombres 15.30 ; NEG), et qui était particulièrement grave, un péché mortel en quelque sorte. Un tel comportement est absolument incompréhensible et pourtant de telles personnes existent, la preuve est Judas.

Cependant, comme Jean dit : *si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène pas à la mort*, il semble plutôt qu'il parle d'un croyant qui s'est rendu coupable d'une faute grave qui lui vaut la maladie comme châtement divin. Dans ce cas, on peut prier pour qu'il guérisse. L'apôtre Jacques écrit :

Confessez vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. Quand un juste prie, sa prière a une grande efficacité (Jacques 5.16, comparez Jacques 5.19-20).

Il existe donc des péchés qui sont tellement graves que Dieu impose la mort physique comme châtement.

Le grand Moïse a commis une telle faute. Alors qu'il conduisait les Israélites dans le désert, ces derniers ont recommencé leur refrain plaintif. Alors, l'Éternel lui a dit :

Prends ton bâton et, avec ton frère Aaron, rassemblez la communauté. Devant eux, vous parlerez à ce rocher pour qu'il donne son eau. Ainsi tu feras jaillir pour eux de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à la communauté et au bétail (Nombres 20.8).

Mais malheureusement pour lui, Moïse a vu rouge contre Israël et a perdu le contrôle de lui-même. Alors, au lieu de parler au rocher, le texte dit :

Moïse leva la main et, par deux fois, frappa le rocher avec son bâton. L'eau jaillit en abondance. Hommes et bêtes purent se désaltérer (Nombres 20.11).

Cette faute était si grave aux yeux de l'Éternel qu'il a dit à Moïse et à Aaron : *–Vous ne m'avez pas été fidèles et vous n'avez pas honoré ma sainteté aux yeux des Israélites. À cause de cela, vous ne ferez pas entrer cette assemblée dans le pays que je leur destine* (Nombres 20.12). Plus tard, Moïse a essayé en vain de faire changer Dieu d'avis (Deutéronome 3.26).

Dans le Nouveau Testament, nous avons l'histoire du couple d'Ananias et de Saphira qui ont menti à l'assemblée et donc au Saint-Esprit et qui ont payé leur faute de leur vie (Actes 5.1-11).

Il existe un autre incident que mentionne l'apôtre Paul. Dans l'Église de Corinthe, certains croyants se rassemblaient pour célébrer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il revienne, mais au lieu de cela, ils faisaient une fiesta à tout casser jusqu'à rouler sous les tables. En parlant d'eux, Paul écrit :

C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous tant de malades et d'infirmes, et qu'un certain nombre sont morts (1Corinthiens 11.30).

Ces exemples montrent qu'il n'existe pas une seule sorte de péché qui mène à la mort mais qu'il varie d'un individu à l'autre. Malheureusement, chacun d'entre nous est capable de commettre une telle faute. Dans le livre des Proverbes, on lit :

Révérer l'Éternel prolonge la vie, mais les années du méchant seront abrégées (Proverbes 10.27).

La justice mène à la vie, mais celui qui poursuit le mal court à la mort (Proverbes 11.19).

Obéir aux commandements, c'est veiller sur sa propre vie ; ne pas veiller sur sa conduite, c'est courir à la mort (Proverbes 19.16).

Tout parent digne de ce nom punira son enfant qui manque de respect envers les adultes, qui ment ou qui refuse d'obéir. Eh bien, Dieu agit de même envers ses propres enfants quand ils persistent dans le péché.

1Jn 5:17

Verset 17

Je continue le texte.

Toute désobéissance à la Loi est un péché, certes, mais tous les péchés ne mènent pas à la mort (1Jean 5.17).

Bien que, dans sa miséricorde, Dieu ne punisse pas immédiatement chaque transgression à sa volonté, tout péché n'en demeure pas moins un acte grave, car c'est un affront qui lui est fait. Il doit donc être confessé et délaissé (1Jean 1.9 ; Psaumes 32.5 ; Proverbes 28.13). Pourtant, de ce large éventail de fautes possibles, il en est qui méritent une sanction moindre. Il s'ensuit qu'on peut prier pour quelqu'un qui est malade à cause de ses fautes et il recouvrera la santé. En priant

de la sorte pour le frère, on démontre son amour pour lui, obéissant ainsi au commandement d'aimer, souvent répété dans cette épître.

1Jn 5:18

Verset 18

Je continue le texte.

Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas ; mais Celui qui est engendré de Dieu le garde, et le Malin ne le touche pas (1Jean 5.18 ; SER).

Ce verset est difficile parce qu'en grec, il suffit d'une lettre en plus ou en moins au complément direct *le garde* pour en changer complètement le sens. Si ce complément *le* a une lettre de plus (*eaûtôn*), il devient *lui-même*, et *celui qui est engendré de Dieu* est le croyant qui se garde lui-même et le diable ne le touche pas.

Par contre, si ce complément est *le (autôn)* au lieu de *lui-même*, *celui qui est engendré de Dieu* est Jésus et c'est Lui qui veille sur le croyant afin que le diable ne le touche pas. C'est un peu désolant, mais nous possédons des manuscrits qui ont l'une ou l'autre de ces deux possibilités. Cependant, plutôt que ce soit le croyant qui se garde lui-même, il est plus rationnel d'opter pour la traduction où c'est Jésus qui garde le croyant parce que dans l'Évangile selon Jean, dans sa longue prière, Jésus dit :

Aussi longtemps que j'étais parmi eux, je les ai gardés par le pouvoir de ton nom, ce nom que tu m'as donné ; je les ai protégés et aucun d'eux ne s'est perdu (sauf celui qui devait se perdre pour que s'accomplisse l'Écriture). Je ne te demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du diable (Jean 17.12, 15).

Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas. Ce verset et les deux suivants commencent par *nous savons*, qui introduit trois vérités fondamentales ; les deux suivantes sont : *Nous savons que nous appartenons à Dieu et nous savons que le Fils de Dieu est venu .*

Ici, Jean dit : *Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas.* Ce verset nous rappelle ce que l'apôtre a dit précédemment, en l'occurrence :

Quiconque est né de Dieu ne commet pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, puisqu'il est né de Dieu (1Jean 3.9 ; SER).

Pour contrebalancer ces déclarations qui affirment que le croyant ne pèche pas, Jean a également écrit :

Si nous prétendons n'être coupables d'aucun péché, nous vivons dans l'illusion, et la vérité n'habite pas en nous. – Si nous prétendons ne pas être pécheurs, nous faisons de Dieu un menteur et sa Parole n'est pas en nous (1Jean 1.8, 10).

À première vue, on pourrait penser qu'il y a de quoi y perdre son latin. Mais pas du tout, car ce que Jean veut dire est que commettre des péchés n'est plus le mode de vie du croyant parce qu'il a abandonné les valeurs bassement animales que sont les convoitises et les plaisirs du monde ainsi que l'orgueil de la vie ; cependant, il lui arrivera encore de pécher. C'est tellement vrai que Jean a aussi dit :

Mes chers enfants, je vous écris ceci afin que vous ne péchiez pas. Si, toutefois, il arrivait à quelqu'un de commettre un péché, nous avons un Défenseur auprès du Père : Jésus-Christ le juste (1Jean 2.1).

1Jn 5:19

Verset 19

Je continue le texte.

Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable (1Jean 5.19).

Littéralement, *le monde gît dans le malin*, dans le creux de sa main en quelque sorte. L'assurance qu'a le croyant d'appartenir à Dieu est accompagnée de la prise de conscience que le monde entier est dans la poche du diable.

En dépit des nombreuses et différentes entités politiques, culturelles et sociales présentes dans le monde, il n'existe en réalité que deux royaumes. Bien qu'ils vivent ici-bas, les croyants ne font pas partie de ce monde en tant que système (Jean 15.19 ; 17.14). Ils sont enfants de Dieu (Jean 1.12, 13) et donc des hôtes de passage, des résidents temporaires (1Pierre 2.11 ; Hébreux 11.13) dont la véritable citoyenneté est dans les cieux (Philippiens 3.20).

Par contre, le monde entier, quel que soit son système politique ou éducatif, son type d'économie, ses divertissements et ses religions, est sous la botte du diable. Or, ce système est machiavélique parce qu'il s'inspire de son maître, Satan, l'ennemi juré de Dieu et de son peuple.

Comme le monde est entièrement sous la domination du Malin, Jean rappelle à ses lecteurs qu'ils doivent éviter de se faire contaminer par lui. Ayant été libérés de sa puissance, ils n'ont pas à se laisser entraîner par ses convoitises ni à prêter l'oreille aux beaux discours des antichrists. Sur un ton mordant, l'apôtre Jacques écrit :

Peuple adultère que vous êtes ! Ne savez-vous pas qu'aimer le monde, c'est haïr Dieu ? Si donc quelqu'un veut être l'ami du monde, il se fait l'ennemi de Dieu (Jacques 4.4).

1Jn 5:20

Verset 20

Je continue le texte.

Mais nous savons aussi que le Fils de Dieu est venu et qu'il nous a donné l'intelligence pour que nous connaissions le Dieu véritable. Ainsi, nous appartenons au Dieu véritable par notre union à son Fils Jésus-Christ. Ce Fils est lui-même le Dieu véritable et la vie éternelle (1Jean 5.20).

Dans son Évangile, Luc écrit :

Personne ne sait qui est le Fils, si ce n'est le Père ; et personne ne sait qui est le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler (Luc 10.22).

Il s'ensuit qu'il fallait que Jésus vienne afin que ceux qui croiraient en lui soient régénérés et aient leur intelligence illuminée de manière à ce qu'ils puissent connaître Dieu.

Dans le verset que je viens de lire, Jean utilise trois fois le mot « véritable » (*aléthinos*) pour insister sur l'importance de la vérité dans un monde qui foisonne de mensonges. En affirmant que Jésus *est lui-même le Dieu véritable et la vie éternelle*, Jean conclut sa récapitulation de vérités apostoliques qui s'opposent à l'enseignement des hérétiques qu'il a préalablement qualifiés d'antichrists.

Dans son Évangile et dans cette épître, Jean a dit :

Comme le Père possède la vie en lui-même, il a accordé au Fils d'avoir la vie en lui-même (Jean 5.26).

Celui qui est la vie s'est manifesté : nous l'avons vu, nous en parlons en témoins et nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès du Père et qui s'est manifestée pour nous (1Jean 1.2).

Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est en son Fils. – Je vous ai écrit cela, pour que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au Fils de Dieu (1Jean 5.11, 13).

La divinité de Jésus est un élément essentiel de la foi chrétienne, et il est impossible à ceux qui la rejettent d'obtenir la vie éternelle. Du coup, les Témoins de Jéhovah s'excluent du salut et les mormons aussi parce que pour eux, Jésus est un être créé qui est devenu une sorte de dieu.

1Jn 5:21

Verset 21

Je finis la première épître de Jean.

Mes chers enfants, gardez-vous des idoles (1Jean 5.21).

Le mot « idole » est utilisé ici pour contraster avec le Dieu véritable, c'est-à-dire Jésus-Christ, du verset précédent. Le « Jésus » prôné par les hérétiques que Jean combat est en fait une idole qu'ils ont inventée de toutes pièces. C'est d'ailleurs ce que font toutes les religions et sectes, chrétiennes ou pas, qui ont un Jésus sur leur étagère ou dans leurs cartons.

De plus, la ville d'Éphèse où résidait l'apôtre Jean était le centre d'adoration de la déesse Artémis aussi appelée Diane. Quelques décennies plus tôt, le ministère de l'apôtre Paul avait suscité une émeute parmi ceux qui fabriquaient *de petits temples d'Artémis en argent (ce qui) procurait aux artisans [...] des gains considérables* (Actes 19.23-24).

À notre époque, en France, peu de gens adorent des idoles matérielles. Par contre, tout ce qu'une personne élève au-dessus de Dieu est une idole de son cœur.

Dans un monde de ténèbres, les croyants ont l'immense privilège de pouvoir se défaire de toute idole en approfondissant leur connaissance du seul vrai Dieu en la personne de Jésus, le Dieu véritable.